

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 9 novembre 2017

**Rapporteur :
Madame Isabelle LE BAL**

N° 26

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 16/11/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 15/11/2017 (accusé de réception du 15/11/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Voeu : vers une nouvelle étape du désenclavement de la Cornouaille

Après avoir délibéré (Mme Gouerou et M. Le Bigot ne prenant pas part au vote ; une abstention ; 41 suffrages exprimés dont 8 voix contre et 33 voix pour), le conseil municipal décide d'adopter le vœu suivant :

« En ces temps de débats institutionnels et de contrainte budgétaire nationale, le Conseil Municipal de Quimper tient à témoigner très fortement son attachement à une politique dynamique de désenclavement de son territoire en terme de transports publics nationaux et internationaux.

Pour le développement économique, éducatif, social et culturel de l'agglomération et du rayonnement de toute la Cornouaille, nous réaffirmons le caractère vital d'une politique d'aménagement du territoire nationale et infra-régionale en termes de transports et de desserte aérienne, ferroviaire et routière sans sur-taxes financières.

Nous tenons à réaffirmer, à l'heure de l'arrivée de la Ligne Grande Vitesse, - rendue également possible grâce au financement croisé des collectivités territoriales bretonnes-, que si le bénéfice semble évident pour la ligne de Paris à Rennes, des inquiétudes se font jour sur le maintien d'une liaison TGV de Rennes jusqu'à Quimper dans un proche avenir.

Ainsi, une éventuelle « rupture de charge » en gare de Rennes contraignant les passagers quimpérois à changer de train, privant de ce fait la Bretagne occidentale d'un TGV pour tous, serait tout à fait inacceptable.

Sur le plan routier, à l'heure où certains évoquent de nouveau la question de l'instauration d'une taxe routière poids-lourds, voire une taxe sur les véhicules particuliers sur les routes nationales, le Conseil municipal de Quimper réaffirme son attachement à la gratuité des routes pour des raisons économiques majeures.

Sur le plan aérien, attentif aux efforts entrepris par la CCIMBO pour préserver et développer l'activité de l'aéroport de Quimper, le conseil municipal demande avec la plus

grande fermeté la consolidation de la ligne Quimper-Paris et la création de nouvelles lignes de désenclavement aérien national, interrégional et européen.

En accompagnement des efforts déjà fait par les services publics locaux, le Conseil municipal interpelle le Ministère des transports pour lui demander la prise en compte d'une politique volontariste, dynamique et financièrement conséquente pour assurer à long terme le désenclavement de la Cornouaille. »